

Communiqué de Presse

17 juillet 2019

La House of Automobile et le Centre de Compétences de l'Artisanat concluent un partenariat dans le domaine de la formation professionnelle continue

Les entreprises du secteur automobile font face à de nombreuses mutations au niveau technologique et des attentes des clients influencés par leur expérience digitale.

Afin d'offrir une réponse structurée au besoin accru en matière de formation professionnelle continue, la **House of Automobile** et les **Centres de Compétences de l'Artisanat** ont conclu un partenariat de collaboration.

En 2018, une première collaboration ponctuelle a permis de former plus de 300 professionnels du secteur au sujet des « motorisations alternatives ».

Sur base de cette première expérience réussie, la House of Automobile et les Centres de Compétences ont pris la décision de formaliser leur collaboration dans un accord de partenariat.

Ce partenariat permettra de proposer une offre complète de formation professionnelle continue qui s'adresse à l'ensemble des profils professionnels de la filière automobile (commerciales, management, digital, mécanique, carrosserie, électrique).

Le contenu de ces formations est complémentaire des formations proposées par les constructeurs et est basé sur des études de marché récentes. S'agissant de la partie Fleet, elle est exclusive dès lors que rien n'était jusqu'ici proposé sur le marché.

Les formateurs sont des experts dans leur domaine qui disposent d'une expérience internationale et d'une connaissance approfondie du terrain.

L'offre de formation peut être consultée sur le site www.hoa.lu.

Pour tout renseignement concernant l'inscription : formations@cdc-hoa.lu, +352 621.378.730

Pour plus d'informations concernant le contenu des formations : Guido Savi +352 691.241.675

Les partenaires :

La House of Automobile représente les fédérations et associations du secteur automobile au Luxembourg (FEDAMO, MOBIZ, FEBIAC). La House of Automobile est affilié à la Fédération des Artisans.

Les Centres de Compétences de l'Artisanat sont une initiative de la Fédération des Artisans et ont pour vocation de fournir aux entreprises artisanales des mesures de gestion des compétences afin qu'elles puissent disposer en permanence des compétences nécessaires pour être compétitives sur les marchés et faire face aux nouvelles évolutions technologiques, réglementaires et économiques.